

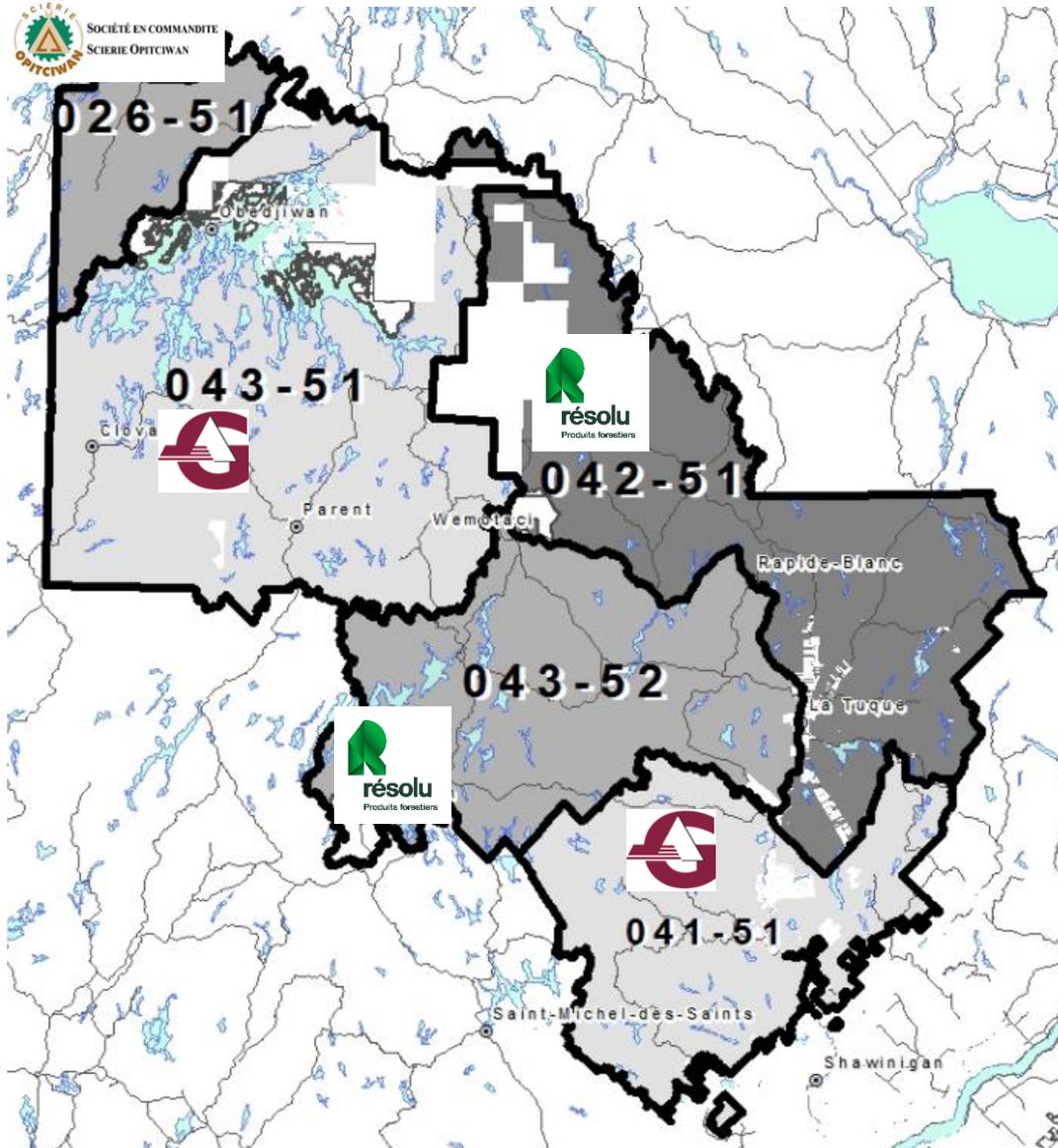
CERTIFICATION EN AMÉNAGEMENT FORESTIER DURABLE (AFD)

Les Normes d'AFD SFI & FSC



Préparation conjointe :
Produits forestiers Résolu & Rétabec

Avril 2016



2 TFD
(Territoire Forestier Délimité)

2 Mandataires de Certification en Mauricie

Produits Forestiers Résolu (FSC & SFI)
UAF 042-51 & 043-52

Groupe Remabec (FSC)
UAF 043-51 & 041-51

Scieries Opotiwan (FSC)
026-51

LES PARTENAIRES DANS LA DÉMARCHE D'AFD

- Groupe Rémabec

- Arbec, Usine Parent inc.
- Arbec, Usine St-Rock inc.
- Boiserie Savco inc.
- Industrie John Lewis Ltée.
- Produits forestiers Arbec inc.



- Compagnie Rocktenn du Canada inc.

- Produits forestiers Résolu Canada inc.

- Produits forestiers Mauricie s.e.c.

- Domtar inc.

- Adélar Goyette et fils Ltée.

- Poteaux Sélect inc.

- Services forestiers Atikamekw Aski s.e.n.c

- Scierie Dion et Fils inc.



POURQUOI LA CERTIFICATION ?



- ▶ Est reconnue à l'échelle internationale;
- ▶ Favorise la compétitivité sur le marché;
- ▶ Aide à ouvrir les portes du marché croissant des produits «verts»;
- ▶ Améliore la perception publique des pratiques forestières;

De plus en plus de clients exigent maintenant que les produits qu'ils achètent proviennent d'un aménagement forestier durable;

COMMENT ?

- ▶ La certification est un processus volontaire encadré par des exigences bien définies et gérées dans le cadre de la norme ISO 14 001.
- ▶ Ce processus est vérifié régulièrement par des organismes accrédités (experts indépendants).
- ▶ Ces vérifications (audit) permettent de :
 - Préciser les critères et indicateurs;
 - Valider leur conformité aux exigences;
 - Assurer la transparence des compagnies face à leurs clients.

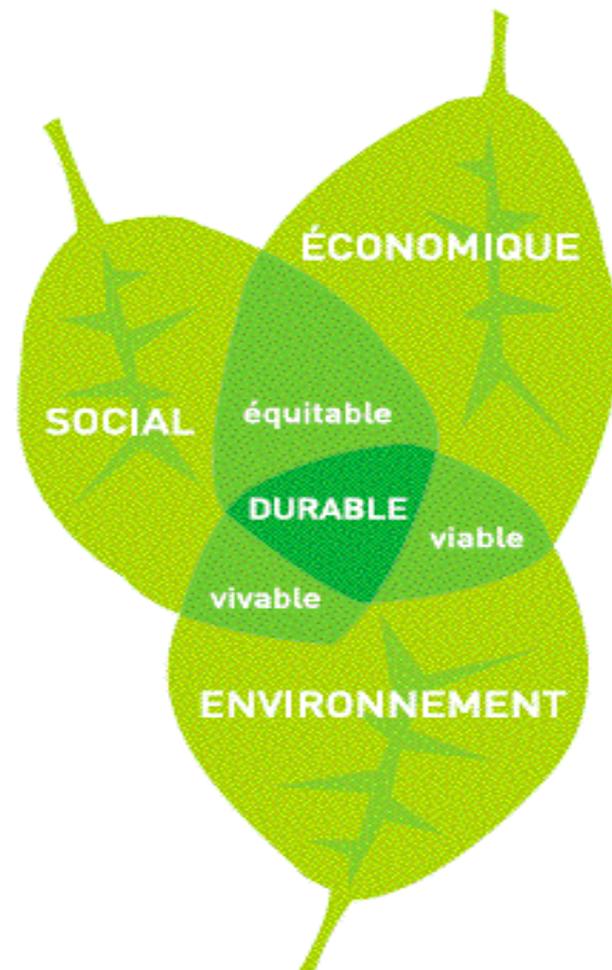


L'AMÉNAGEMENT FORESTIER DURABLE

C'est la recherche de l'équilibre entre les trois aspects suivants:

SFI Sustainable Forestry Initiative

FSC Forest Stewardship council



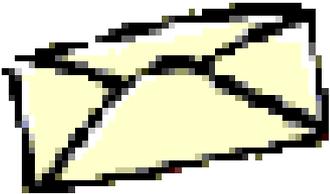
LE POINT DE DÉPART:

L'ENGAGEMENT !

**POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE
CORPORATIVE**



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE & D'AMÉNAGEMENT FORESTIER DURABLE

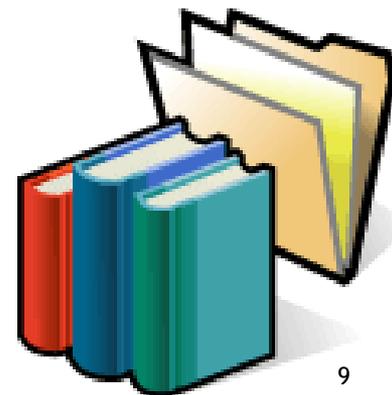


- ▶ **R**espect / **C**onformité des lois et règlements applicables dans le cadre de nos activités ;
- ▶ **A**mélioration continue
(formation, sensibilisation, soutien);
- ▶ **P**révention de la **P**ollution .

LES NORMES SFI & FSC

C'est un ensemble de **Principes, d'Objectifs ou de Critères** d'aménagement forestier.

C'est également des outils de **Mesures de performance et d'Indicateurs** de la gestion forestière.



LES PRINCIPES DE LA CERTIFICATION AFD

SFI

1. Foresterie durable
2. Productivité et santé des forêts
3. Protection des ressources hydriques
4. Protection de la biodiversité
5. Gestion de la qualité visuelle et des possibilités récréatives
6. Protection des sites d'intérêt particulier
7. Pratiques responsables d'approvisionnement en fibre
8. Évitement des sources controversées, y compris l'exploitation forestière illégale
9. Conformité aux lois
10. Recherche
11. Formation et éducation
12. Participation du public
13. Transparence
14. Amélioration continue

FSC (Norme Boréale)

1. Respect des lois et des principes du FSC
2. Tenure, Droits d'usage et responsabilités
3. Droits des peuples autochtones
4. Relations avec les collectivités et droits des travailleurs forestiers
5. Bénéfices de la forêt
6. Impacts sur l'environnement
7. Plan d'aménagement
8. Suivi et Évaluation
9. Forêts de Haute Valeur pour la Conservation (FHVC)
10. Plantation

LA CERTIFICATION, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !



Opérations forestières



Planification forestière



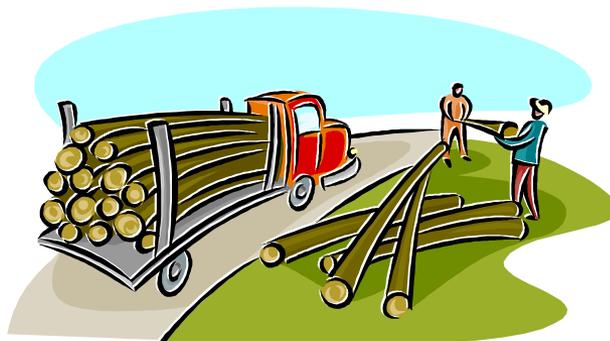
Camp &
Garage



Réparation & Entretien



Construction &
entretien de chemins



Mesurage et transport



Travaux sylvicoles

Planification de la gestion forestière

Élargir les pratiques de foresterie durable en employant la meilleure information scientifique disponible pour assurer des niveaux de récolte à long terme. Planification forestière intégrée .



Productivité des forêts



Assurer la productivité, le stockage de carbone et la conservation à long terme des ressources forestières par:

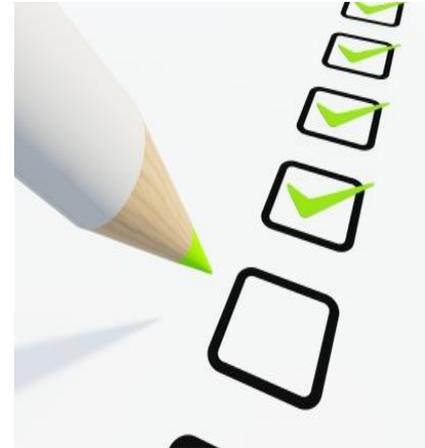


Reboisement, conservation des sols, protection contre le feu et les insectes et les maladies etc.



Respecter la planification forestière adaptée aux enjeux

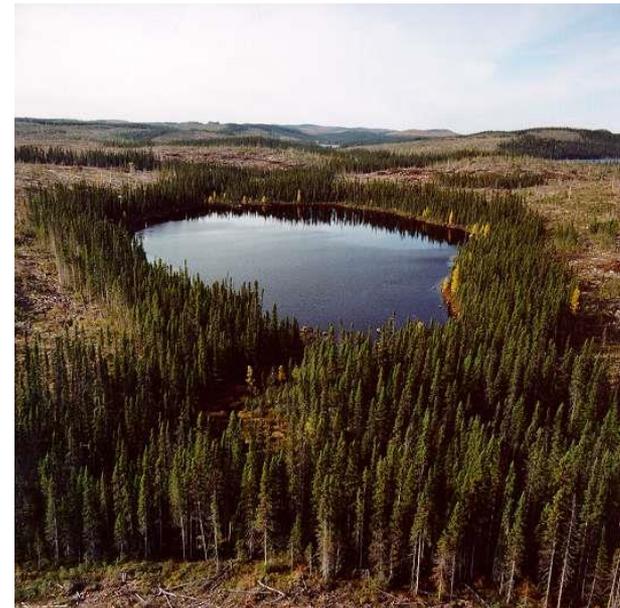
- Une planification qui tient compte de la **faune**
- Une planification qui tient compte des **sols**
- Une planification qui tient compte de l'**eau**
 - Bandes de protection riveraine
 - Traverses de cours d'eau conformes au règlement - 0 sédimentation
- Une planification qui tient compte de la **biodiversité**
 - Habitats essentiels et écosystèmes rares
- Une planification qui tient compte des **usages**
 - Affectations récréatives, historiques et culturelles
 - Harmonisation des usages et information



Note: Il est important de respecter la planification forestière et de signaler les écarts si la réalité terrain est différente.

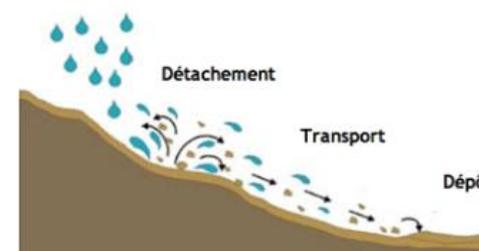
Protection et maintien des ressources hydriques

Protéger la qualité de l'eau des rivières, des lacs et des autres éléments hydrographiques.



Construction de chemins

- Circulation et stationnement de machinerie interdite dans une bande de 20 mètres d'un cours d'eau
- Respecter les codes de rubannage
 - Informez vous auprès de votre superviseur des zones de protection dans votre secteur de travail
- Lavage de la machinerie à 60 mètres d'un cours d'eau
- Limiter les sources d'érosion pour les cours d'eau
 - Appliquer les exigences du RNI à cet effet (ponceau, fossé, gravière...)



Conservation de la biodiversité y compris les forêts à valeur de conservation exceptionnelle



Gérer la qualité et la répartition des habitats fauniques et contribuer à la conservation de la biodiversité en élaborant et en appliquant à l'échelle des peuplements et des paysages des mesures favorisant la diversité d'habitats et de stades de succession ainsi que la conservation des plantes et animaux forestiers, y compris les espèces aquatiques.



Photo Rita Leist

Les écosystèmes forestiers exceptionnels

- Cette appellation réfère à trois catégories d'écosystèmes forestiers :
 - les forêts rares;
 - les forêts anciennes;
 - les forêts refuges d'espèces menacées ou vulnérables

Les EFE en Mauricie sont majoritairement des forêts anciennes (16)

Deux forêts rares sont également présentes:

La Forêt rare du Lac-Pénobscot, une des rares érablières à sucre présente en forêt boréale et la Forêt rare du lac Boulé, une pinède rouge.



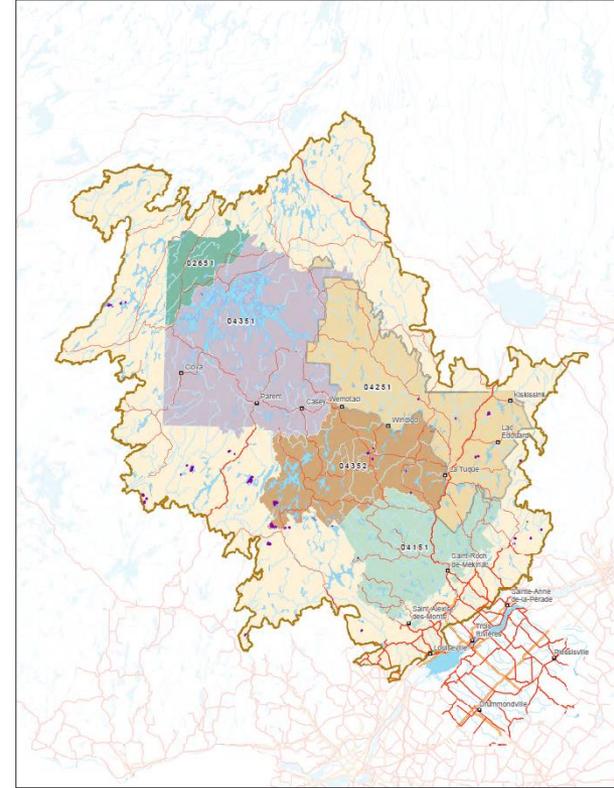
Forêt rare: pinède rouge



Réserve écologique du Bog-à-Lanières



Réserve écologique Judith-De-Brésoles
(Présence d'une érablière sucrière à bouleau jaune, rare dans le domaine de la sapinière à bouleau jaune)



Les espèces exotiques envahissantes

Les espèces envahissantes sont des plantes, des animaux ou même des micro-organismes qui ne sont pas indigènes à un écosystème et dont l'introduction cause ou est susceptible de causer des torts économiques, sociaux ou environnementaux

Les moyens les plus efficaces pour lutter contre celles-ci sont:

- La sensibilisation
- La surveillance
- La prévention de nouvelles introductions
- L'élimination des nouvelles occurrences

L'AGRILE DU
FRÊNE



LONGICORNE
ASIATIQUE



TORTUE À OREILLES
ROUGES



PHRAGMITES



Gestion de la qualité visuelle et bienfaits récréatifs

Gérer l'impact visuel des opérations forestières et offrir des possibilités récréatives au public.



Protection des sites d'intérêt particulier

Gérer les terres écologiquement, géologiquement ou culturellement importantes d'une manière qui tient compte de leurs qualités particulières.

Sites particuliers

Sites d'importance culturelle ou historique

Sites de sépulture autochtones



Attention: Si vous trouvez sur le terrain des éléments qui pourraient ressembler à des valeurs autochtones: **Arrêtez immédiatement** les opérations et **avisez** le superviseur.

Utilisation rationnelle des ressources forestières

Promouvoir l'utilisation rationnelle des ressources forestières.

Éviter la perte de matière ligneuse



Mise en Andains d'Aires d'Ébranchage (MAAE)



Hauteur de souche



Retour de branches sur le parterre de coupe

Sensibilisation des propriétaires forestiers (SFI)

Élargir la pratique de la foresterie durable par les propriétaires forestiers par l'entremise des programmes d'approvisionnement en fibre.



Recours aux services de travailleurs forestiers et de professionnels qualifiés (SFI) ... mais également pour nos travailleurs et entrepreneurs / sous-traitants

Élargir la pratique de la foresterie durable en encourageant les propriétaires forestiers à recourir aux services de professionnels en matière de gestion forestière et d'exploitation forestière.



Conformité aux saines pratiques de gestion

Conformité aux lois et règlements

Se conformer aux lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et locaux applicables ainsi qu'aux accords internationaux et les ententes d'harmonisation.

Exemples :

Loi sur la qualité de l'environnement

Loi sur l'Aménagement durable du territoire forestier

Règlements municipaux

Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune

Loi sur les espèces menacées ou vulnérables

Loi sur les produits pétroliers

Les normes du travail

Les chartes des droits et libertés

Loi sur la santé et la sécurité au travail

↳ Au Québec, tous les travailleurs sont indemnisés en cas d'accidents de travail par la CSST.



Respect des droits des travailleurs forestiers

Respect des droits des peuples autochtones



Lois et règlements (exemple)

Récupérer les déversements et aviser le MDDELCC



Ramasser / Recycler ses déchets/ En disposer adéquatement



À NE PAS OUBLIER !!!



- ▶ Faire la Formation / Sensibilisation des travailleurs, ex.:
 - Contenu de formation
 - Registre de présence

- ▶ Réaliser les Inspections SST et environnement, ex.:
 - Réservoirs pétroliers
 - Camion de service
 - Cadenassage
 - Trousse de déversement
 - Nécessaires de premiers soins

- ▶ Vérifier la conformité, ex.:
 - Observations quotidiennes
 - Audits

- ▶ Documenter les non-conformités / écarts



Recherche, science et technologie forestières

Soutenir la recherche, la science et la technologie forestières sur lesquelles reposent les décisions d'aménagement forestier durable.



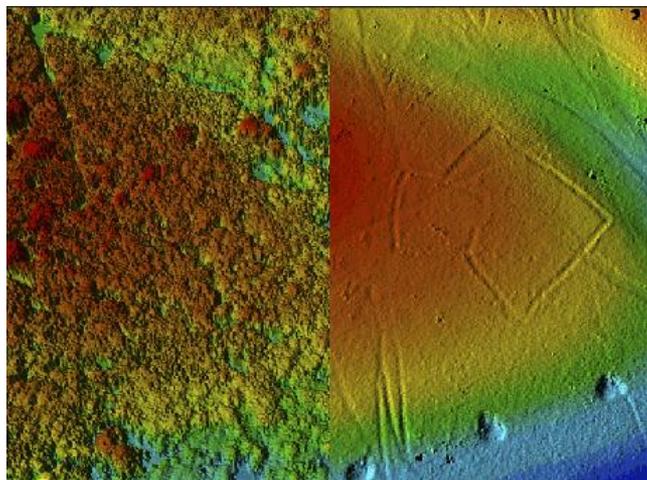
Formation, sensibilisation et éducation

Améliorer la mise en œuvre des pratiques de foresterie durable et minimiser les impacts sur l'environnement grâce à des programmes de formation, de sensibilisation et d'éducation appropriés.



Des procédures, instructions de travail et formulaires sont élaborés pour de meilleures pratiques et des formations/inductions sont données : Respect de la planification forestière, Protection sites sensibles, Orniérage, Traverses de cours d'eau, Chemins, RNI, PMU, Déversements, Gestion des MDR, Produits pétroliers, Eaux usées etc.

Nouvelles technologies



Dans le budget 2016, le gouvernement du Québec fera l'acquisition de données forestières LIDAR.

LIDAR est une technique d'imagerie sophistiquée utilisant le laser et permettant d'évaluer avec précision le relief, et ce, malgré la présence d'arbre.



Ainsi, une meilleure connaissance du relief du terrain permet de mieux évaluer l'emplacement des futurs chemins forestiers à aménager.

- Économie d'argent \$\$\$
- Meilleure planification forestière

Participation du public à la pratique de la foresterie durable



Élargir la pratique de la foresterie durable en encourageant le public, les collectivités locales et le milieu forestier à participer à l'engagement envers la foresterie durable. Identification des enjeux.

Ex.: Tables Gestion Intégrée des ressources et du territoire (TGIRT), Comités de suivi ...



Responsabilités de gestion sur les terres publiques

Promouvoir et mettre en œuvre l'aménagement forestier durable sur les terres publiques.

Ex.: Activités de consultation publiques et autochtones, d'harmonisation, de participation

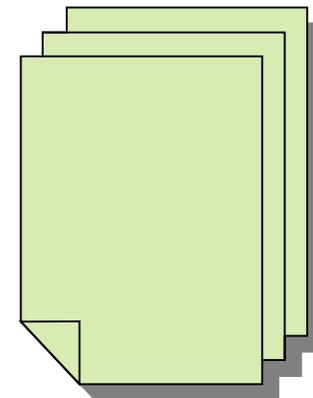


Harmonisation et information

- ▶ Respect des ententes d'harmonisation
 - Carte et tableau d'entente
 - Bilan de réalisation et mesure de satisfaction

- ▶ Calendrier d'activités adapté et diffusé
 - Communication en début de saison
 - Mise à jour régulière
 - Communication de l'avancement des travaux (cut over)

- ▶ Relations sur le terrain
 - Contacts personnalisés avec intervenants concernés
 - Information sur les travaux et la période d'activité
 - Demande externe / Requête du public
 - Description et suivi des demandes
 - Processus de traitement des plaintes



Communications et présentation de rapports au public

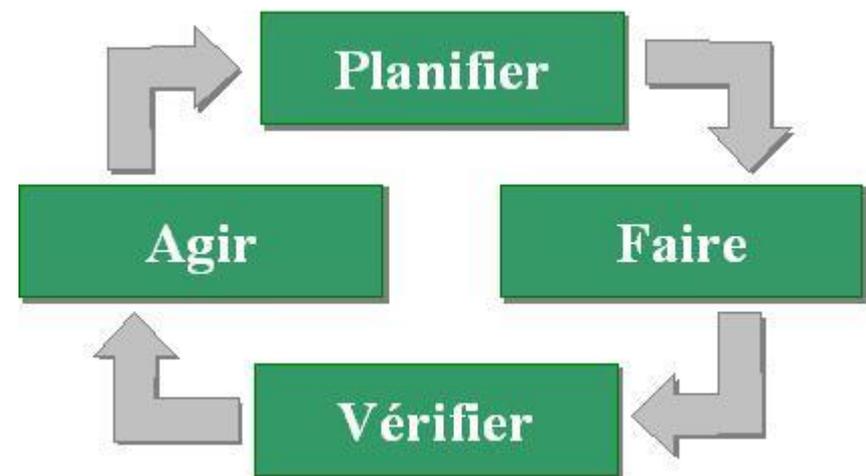
Élargir la pratique de la foresterie durable en documentant les progrès réalisés et les possibilités d'amélioration.



Ex.: Publication des rapports d'audit de conformité à la norme

Revue de direction et amélioration continue

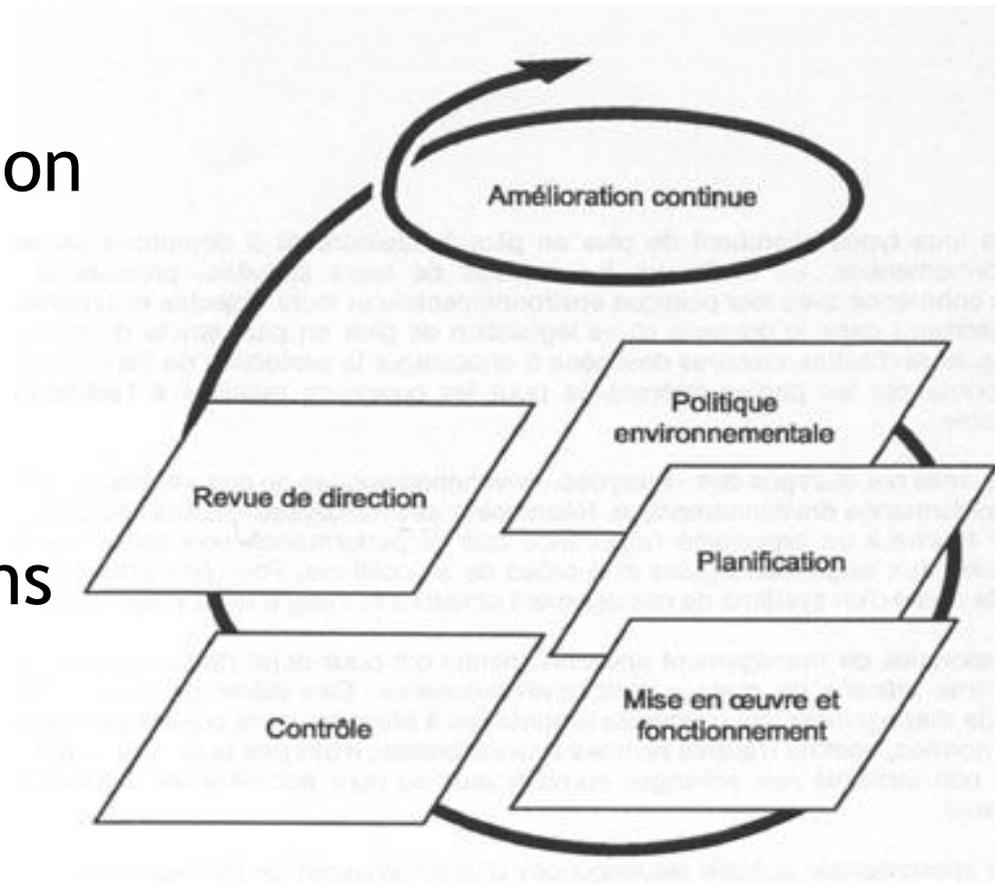
Promouvoir l'amélioration continue des pratiques de foresterie durable, surveiller et mesurer la performance à l'égard de l'engagement envers la foresterie durable et en faire rapport.



AMÉLIORATION CONTINUE



- ▶ Valider les actions ;
- ▶ Faire des retours pour corriger les situations non adéquates ;
- ▶ Les non-conformités permettent de corriger et d'améliorer les façons de faire ;
- ▶ Afin de faire toujours mieux.



Vous avez l'obligation de savoir quoi faire et qui contacter en cas d'urgence. Si vous n'êtes pas certain, demandez à votre superviseur.

Exemples de situations d'urgence:

Accident



Feu



Déversement



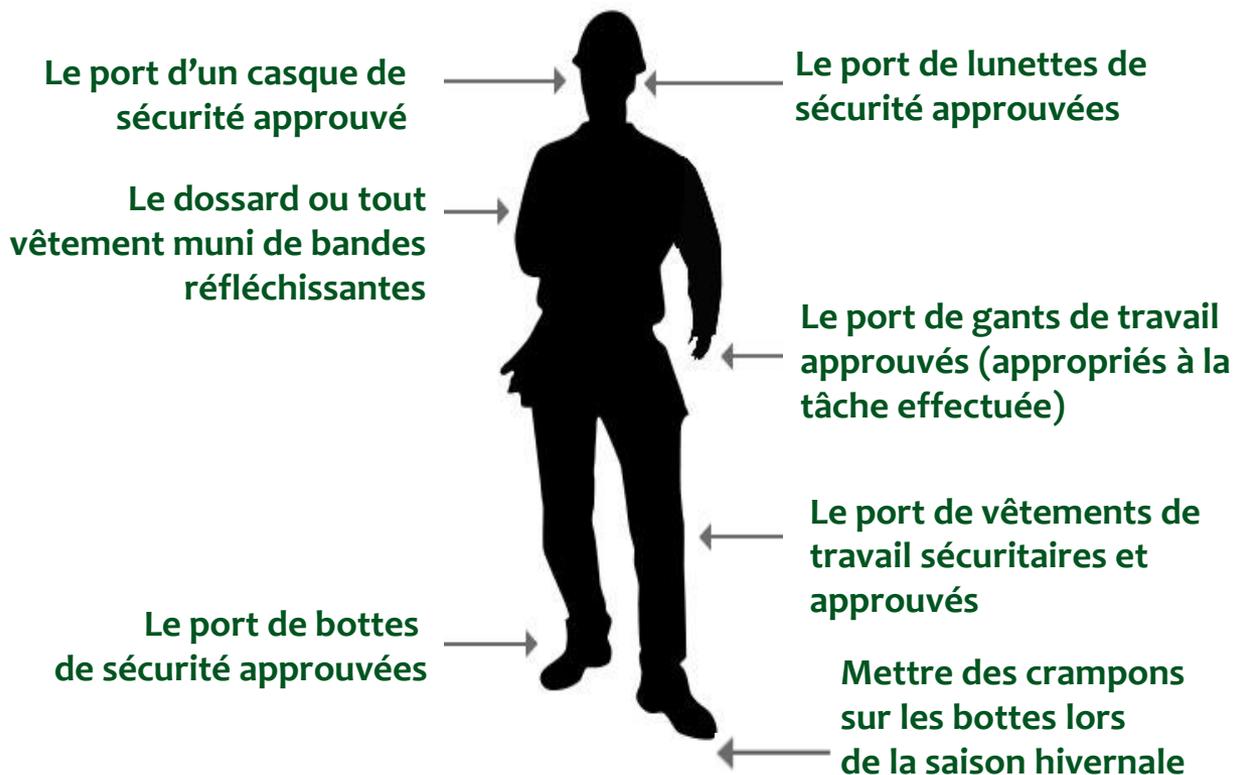
Activités illégales, Vandalisme ...



LA SÉCURITÉ EN FORÊT

Les activités forestières doivent être bien planifiées et encadrées pour limiter les risques d'accident. L'utilisation d'équipement de sécurité approprié et l'entretien adéquat de la machinerie sont des exemples d'actions concrètes visant la sécurité en forêt.

Les équipements de protection individuelle (EPI)



Cadenassage



Avant tout travaux de maintenance sur une machinerie, il faut:

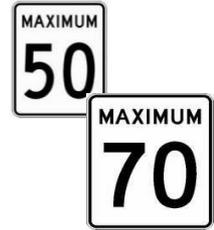
- Arrêter la machine
- Cadenasser les sources d'énergie



Il en va de votre sécurité et de celle de vos collègues!!!

Transport sur les chemins forestiers

1. Respecter la limite de vitesse permise mais, surtout, adaptez votre conduite selon les conditions routières!
2. Vitesse maximale sur un pont forestier est de 30 km/h, et priorité aux véhicules en descendant.
3. Il est interdit de dépasser dans les zones dangereuses.
4. Le port de la ceinture est obligatoire en tout temps.
5. Identification radio lorsque requis!



Principales Espèces Fauniques

Vulnérables

- ▶ Tortue des bois
- ▶ Pygargue à tête blanche
- ▶ Faucon pèlerin anatum
- ▶ Aigle royal



Menacées

- ▶ Carcajou
- ▶ Pic à tête rouge



Consultez les
listes complètes,
les formulaires
de déclaration
et les modalités
de protection à
l'adresse
[www.mffp.gouv.
qc.ca](http://www.mffp.gouv.qc.ca)

Principales Espèces Floristiques

Vulnérables

1. Ail des bois
2. Aster à feuilles de lin
3. Andiante du Canada
4. Cardamine carcajou
5. Lys du Canada
6. Cardamine géant
7. Asaret gingembre
8. Trille blanc
9. Uvulaire grande-fleur
10. Matteuccie fougère à l'autruche
11. Sanguinaire du Canada



1



2



3



5



4



6



7



10



9



11

Menacées



Cicutaire de Victorin



Ériocaulon de Parker



Ginseng à cinq folioles



Vergerette de Provancher



Ptéropore à fleurs d'andromède



Arisème dragon



Listère australe

Les exigences d'AFD doivent être appliquées



- ▶ Afin de maintenir les certificats d'AFD, les entrepreneurs et les travailleurs à tous les niveaux doivent participer à l'atteinte des objectifs.
- ▶ En tant qu'entreprises qui effectuent des travaux sur les UAF certifiées, l'entreprise pour laquelle vous travaillez êtes liés par des clauses contractuelles ou par un engagement envers les mandataires à suivre et respecter les exigences de la certification applicable.

CONCLUSION ...

- ▶ L'adoption de ces normes permet la cohabitation harmonieuse des différents utilisateurs de la forêt (villégiateurs, pourvoyeurs, autochtones, faune, etc.).
- ▶ Il est important de concilier les besoins environnementaux, sociaux et économiques afin de pouvoir tous profiter de nos ressources forestières.
- ▶ Les avantages de la certification AFD :
 - Meilleure gestion des ressources;
 - Plus grande crédibilité auprès du public et de nos clients;
 - Permet de rester compétitif et de conserver nos marchés.



ATTENTION !

OBSERVATIONS SUR LE TERRAIN



Cas illicites-dénonciation

Dommmages à l'environnement

Écosystème forestier exceptionnel

Sites d'importance culturelle ou historique

Espèces menacées ou vulnérables ...

Dans certains cas : Arrêtez immédiatement les opérations
Dans TOUS les cas : Avisez le superviseur

EN RÉSUMÉ DANS MON TRAVAIL :

- ▶ Protéger Ma Santé et Ma Sécurité au Travail et celles des autres ;
- ▶ Respecter les lois et règlements applicables;
- ▶ Appliquer les meilleures pratiques d'AFD;
- ▶ Respecter les ententes d'harmonisation et les ententes avec les premières nations;
- ▶ Arrêter les opérations dans les cas graves;
- ▶ Être attentif aux observations sur le terrain;
- ▶ Bien documenter les cas de non-conformité;
- ▶ Traiter efficacement les demandes et plaintes;
- ▶ Proposer des améliorations à nos pratiques d'AFD.



QUESTIONS, COMMENTAIRES, SUGGESTIONS, INFORMATIONS, PLAINTES



Produits forestiers Résolu

www.pfresolu.com

Alexandre Ouellet, Biologiste, p.40502

Nadyre Bealieu, ing.f., p. 40506

Tél.: (819)-523-5626

Groupe Rétabec

<http://www.remabec.com/>

Pascal Charbonneau

819-523-2765 p. 3286



Comité SFI Québec: www.sfi-quebec.org

FSC Canada: www.fsc.org